

Pour plus de contenu, connectez-vous !

# Facture de commission

Attention à bien vérifier que TOUTES les sessions de point de vente soient totalement clôturées (Bouton "Fermer et valider les écritures comptables") avant d'éditer une facture de commission. L'édition des facture de commission se base sur des lignes en comptabilité. Si une session n'est pas clôturée, ses ventes ne sont pas comptabilisées.

Régulièrement (chaque fin de mois par exemple), il faut éditer une facture de commissions pour savoir le montant à reverser au dépôt-vendeur.

- Menu Facturation >> Dépôt vente >> Dépôt vendeurs
- Cliquer sur le € en fin de ligne
- Une date maximum est demandée. Sont prises en compte toutes les ventes inférieures à cette date et n'ayant pas encore donné lieu à une facture de commission.
- OdoO indique combien d'écritures comptables sont concernées pour ce dépôt-vendeur et cette période :

Faire la facture de commissions



## Configuration

Date maximum

01/11/2020

## Dépôt vendeurs

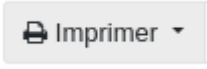

dépôt vendeur	Taux de commission	Compte	Nombre de lignes comptables
Prod011 - Les Trésors d'Abeilles	20,00	467MAS NATHALIE MASSE	16

Ajouter une ligne

Confirmer

Annuler

En cliquant sur "Confirmer", on déclenche la création d'une **facture de commission**

- On clique sur la facture
- On la valide et on l'imprime en PDF : bouton  ou 
- Le document obtenu se compose comme suit :

### Page 1 :

<ul style="list-style-type: none"><li>• Ici on a encaissé 195,23€ HT (base)</li></ul> <div style="background-color: #e0ffe0; padding: 5px; border: 1px solid #008000;"><p>NB : si le dépôt vendeur est non assujetti, la base HT = TTC. Il n'y a pas de taxe sur la base, mais il doit y en avoir sur la commission</p></div> <ul style="list-style-type: none"><li>• Avec une commission de 15%</li> <li>• 15% de 195,23€ = 29,2845€ arrondi à 29,28€</li></ul>	<h2>Facture en brouillon</h2> <hr/> <p><b>Date de facture</b></p> <p>30/09/2023</p> <hr/> <table border="1"><thead><tr><th>Description</th><th>Quantité</th></tr></thead><tbody><tr><td>Commission sur vente et avoir (Taux : 15.00 %; Base : 3.30 € ; Période 2023-8)</td><td>1,000 011</td></tr><tr><td>Commission sur vente et avoir (Taux : 15.00 %; Base : 191.93 € ; Période 2023-9)</td><td>1,000 011</td></tr></tbody></table> <p>Paiement : Paiement à la commande</p>	Description	Quantité	Commission sur vente et avoir (Taux : 15.00 %; Base : 3.30 € ; Période 2023-8)	1,000 011	Commission sur vente et avoir (Taux : 15.00 %; Base : 191.93 € ; Période 2023-9)	1,000 011
Description	Quantité						
Commission sur vente et avoir (Taux : 15.00 %; Base : 3.30 € ; Période 2023-8)	1,000 011						
Commission sur vente et avoir (Taux : 15.00 %; Base : 191.93 € ; Période 2023-9)	1,000 011						

### Page 2 :

<ul style="list-style-type: none"><li>• Avec la TVA 5,5%, la somme des produits encaissés est de 205,96 € et la commission de 35,14 €</li> <li>• 205,96 € - 35,14 € = 170,82 € TTC que l'on doit reverser</li></ul>	<h2>Résumé de la commission</h2> <hr/> <table border="1"><thead><tr><th>Nom</th><th>Co</th></tr></thead><tbody><tr><td>Chiffre d'affaire collecté. Taxes: 5.5</td><td>Ou</td></tr><tr><td>Taxe collectée 5.5</td><td></td></tr></tbody></table>	Nom	Co	Chiffre d'affaire collecté. Taxes: 5.5	Ou	Taxe collectée 5.5	
Nom	Co						
Chiffre d'affaire collecté. Taxes: 5.5	Ou						
Taxe collectée 5.5							

### Page 3 : détail des articles

## Page 4 et suivantes éventuelles : détail des écritures comptables

Pour obtenir le détail des articles commissionnés vendus via le point de vente ou sur des factures, il faut aller sur la facture, dans l'onglet "lignes commissionnées" :

**VT/21/0521**

Client

Prod012 - Roxane au monde  
Pierre Blanche  
CHAUMONT LE BOURG 63220

Date de facturation

31/12/2021

Date d'échéance

31/12/2021

Conditions de

paiement

Liste de prix

Équipe commerciale

Europe

Transaction Inter  
société

Adresse de livraison  
Position fiscale

Lignes de factures

Autres informations

Avoirs

Lignes commissionnées

Voir les lignes de facture associées

Voir les lignes de commandes de caisse associées

# Magasins de producteur·rice·s

La commission est appliqué est **nulle**. Toute la procédure reste la même.

Il n'y aura juste pas de commissions déduites de la facture.

Revision #2

Created 23 May 2024 06:58:36 by Sandie Favre

Updated 2 July 2026 11:42:22 by Michaël Duc